

vous propose trois journées de formation sur le thème:

Adapter son action d'élu aux évolutions institutionnelles, économiques et sociales

Du mercredi 24 au vendredi 26 août 2005

**au
 Complexe municipal omnisports
 17450 Fouras**

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

**Tarifs pour les trois journées:
 Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :**

- moins de 1 000 habitants	150 €
- de 1 000 à 5 000	280 €
- de 5 000 à 10 000	450 €
- de 10 000 à 20 000	500 €
- de 20 000 à 30 000	550 €
- de 30 000 à 40 000	600 €
- de 40 000 à 50 000	650 €
- plus de 50 000	700 €
Conseillers Généraux et Régionaux	700 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, le déjeuner et dîner du jeudi ainsi que le déjeuner du vendredi.

Bulletin d'inscription aux trois journées (valant convention simplifiée de formation) Adapter son action d'élu aux évolutions institutionnelles, économiques et sociales.

organisées par *Formation et Citoyenneté*.

**du 24 au 26 août 2005,
 au Complexe municipal omnisports, 17450 Fouras.**

Formation et Citoyenneté est agréée pour la formation des élu-e-s (enregistré dans le Val de Marne 94).

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code Postal :
 Ville :
 Email:
 Fonction élective :

Conseil général :
 Conseil régional :
 Collectivité territoriale :
 Commune de :
 Nombre d'habitants
 (pour les élus communaux) :

Signature du candidat à la journée :

Signature du responsable de
 la collectivité territoriale
 avec cachet :

CACHET



Adapter son action d'élu aux évolutions institutionnelles, économiques et sociales.

La formation sera consacrée à examiner les conséquences du nouveau contexte européen, économique, social et institutionnel sur les missions et le fonctionnement des collectivités territoriales (région, département, commune, agglomération).



Mercredi 24 août 2005

15h00 - 19h00 Accueil, remise des documents de travail, débat général.

Jeudi 25 août 2005

9h00 Travail en ateliers:

Atelier n°1: Institution et démocratie

Evolution institutionnelle nécessaire; bilan de la loi de décentralisation 2004.

Atelier n°2: Social

Réorientation des politiques fiscales; réformes fiscales.
Relancer la politique de l'emploi; pour un travail de qualité.

Atelier n°3: Mondialisation

Réguler socialement la globalisation;
S'adapter à la compétition économique mondiale;
Promouvoir un développement et une croissance durable.

Atelier n°4: Société

La bataille culturelle sur tous les fronts: dans l'égalité entre les hommes et les femmes; dans les médias; dans l'éducation et l'accès au savoir.

12h00 Déjeuner sur place.

13h30 Reprise des ateliers.

20h00 Dîner sur place.

Vendredi 26 août 2005

9h00 Synthèse des ateliers - Clôture des travaux.

12h00 Déjeuner sur place.

formation
Et citoyenneté

Formation et citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris